

le Tannayroli

N°50

Le périodique de Tannay
Édition juin 2024

50^e édition
de votre
journal local



N°
50

Sommaire

Éditorial	3
Informations officielles	4
Exposition d'artistes	5
La Buvette de la plage	6-7
Cinquante éditions du Tannayroli de 1991-2024	7
Unités d'accueil pour écoliers (UAPE)	8-9
Eclairage public	10-11
Finances communales	12
Urbanisme	13
Le Torry	14
Le PrinTannay	15
L'Amicale en fête – 50 ans	16-17
Les Variations Musicales de Tannay	18-19
Avis officiels / Annonces	20

Éditorial



MUNICIPAL
Michaël Schlegel

Qu'il fait bon vivre à Tannay !

Avec l'arrivée du printemps, la nature s'épanouit... Quel plaisir de se promener dans notre village si joliment fleuri et de voir tous les arbres parés de leurs feuillages verdoyants.

La saison printanière a débuté en fanfare avec le festival PrinTannay, organisé par l'association TannEco. Malgré une pluie battante, l'événement a attiré de nombreux participants. Bravo aux organisateurs et bénévoles !

Une autre porte ouverte sur la nature est la renaturation du Torry, désormais presque achevée. Cette réalisation nous offre une nouvelle perspective sur la nature, au bord du lac, où nous pourrions bientôt profiter pleinement de son éveil tout au long de l'année. La nouvelle passerelle qui enjambera l'embouchure de la rivière permettra désormais une belle promenade le long du lac, bordée de vastes espaces verts et d'un port magnifique, le tout agrémenté d'une Buvette dont les terrasses viennent de se refaire une beauté.

Les associations intercommunales ne chôment pas non plus, avec une excellente nouvelle adoptée par le conseil intercommunal de l'APEJ : la décision d'ouvrir les UAPE pendant les périodes de vacances dès 2025, une avancée significative pour les familles de notre région.

L'été arrivant timidement, ce sera également l'occasion de se réjouir pour la fête du village, nous en profitons pour saluer l'Amicale, qui fête ses 50 ans, bravo !

Personnellement, étant arrivé à la Municipalité il y a environ un an et demi, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai abordé mes nouvelles fonctions. Je me réjouis de poursuivre mon engagement pour Tannay dans les années à venir. Qui plus est, c'est un grand honneur pour moi de signer l'éditorial de cette 50^e édition du Tannayroli. Bravo et merci à toutes celles et ceux qui ont participé à sa rédaction de quelque manière que ce soit et ce depuis 1991 !

Michaël Schlegel, Municipal,
notamment en charge des écoles

Informations officielles

Décisions du Conseil communal

Dans sa séance du 4 décembre 2023 :

- Préavis municipal n° 29 (Accepté) relatif à l'usage du domaine public.
- Préavis municipal n° 30 (Accepté) relatif au cimetière de Tannay.
- Préavis municipal n° 31 (Accepté) relatif au budget 2024.
- Préavis municipal n° 32 (Accepté) relatif à la participation communale au fonds régional pour une mobilité collective et innovante pour la période 2024-2034 à hauteur de 154'800 CHF, soit 15'480 CHF par année pendant 10 ans.
- Préavis municipal n° 33 (Accepté) relatif au budget 2024 de l'EIPT (Entente Intercommunale du Port du Torry).

Dans sa séance du 18 mars 2024 :

- Préavis municipal n° 34 (Accepté) relatif à la création d'une nouvelle terrasse au sud de la Buvette de la plage, l'amélioration de la terrasse nord et le nivellement de l'accès au restaurant pour la somme de 450'000 CHF.
- Préavis municipal n° 35 (Accepté) relatif à la rénovation de la toiture, la pose de panneaux solaires, l'isolation des façades et le remplacement des fenêtres de l'immeuble Floréal au prix de 633'700 CHF.

Dans sa séance du 6 mai 2024 :

- Préavis municipal n° 36 (Accepté) relatif à la révision du Plan d'Affectation Communal (PACom)

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 23 septembre 2024
- Lundi 2 décembre 2024

HORAIRES ADMINISTRATION

Lundi Fermé
 Mardi / Office de la population 07h30 - 12h00
 Mercredi / Greffe municipale 08h00 - 12h00
 Jeudi / Office de la population 14h00 - 18h00
 Vendredi / Greffe municipale 08h00 - 12h00

HORAIRES DÉCHETTERIE

Lundi	Matin fermé	14h00-18h00
Mardi	09h00-12h00	Après-midi fermé
Mercredi	09h00-12h00	14h00-18h00
Jeudi	Matin fermé	14h00-18h00
Vendredi	Matin fermé	14h00-19h00
Samedi	09h00-18h00	non-stop

Pour être informé en permanence à propos de la commune de Tannay

www.tannay.ch 

Exposition

© Abbé F. Jolly



Exposition d'artistes à la grande salle

Une magnifique exposition des artistes de la région a eu lieu les 9 et 10 mars derniers à la salle communale, succédant ainsi au Parvis d'Artistes. Peinture sur porcelaine, tableaux,

couture, tricot, sculptures, le choix était vaste et le public au rendez-vous. Merci à Mme Galiotto d'avoir organisé cet événement.



La Buvette de la plage



SYNDIQUE
Denise Rudaz

Le site de la Buvette de la plage se transforme

Après la construction du port encadré par l'EIPT (Entente Intercommunale Port Torry) qui est une réussite, les travaux de renaturation du Torry, en collaboration avec Mies, ont commencé en septembre 2023 pour s'achever très bientôt.

Voici venu le temps pour Tannay de donner un nouveau cadre à la Buvette afin que l'ensemble de la zone lacustre soit harmonieux et dans un environnement plus naturel.

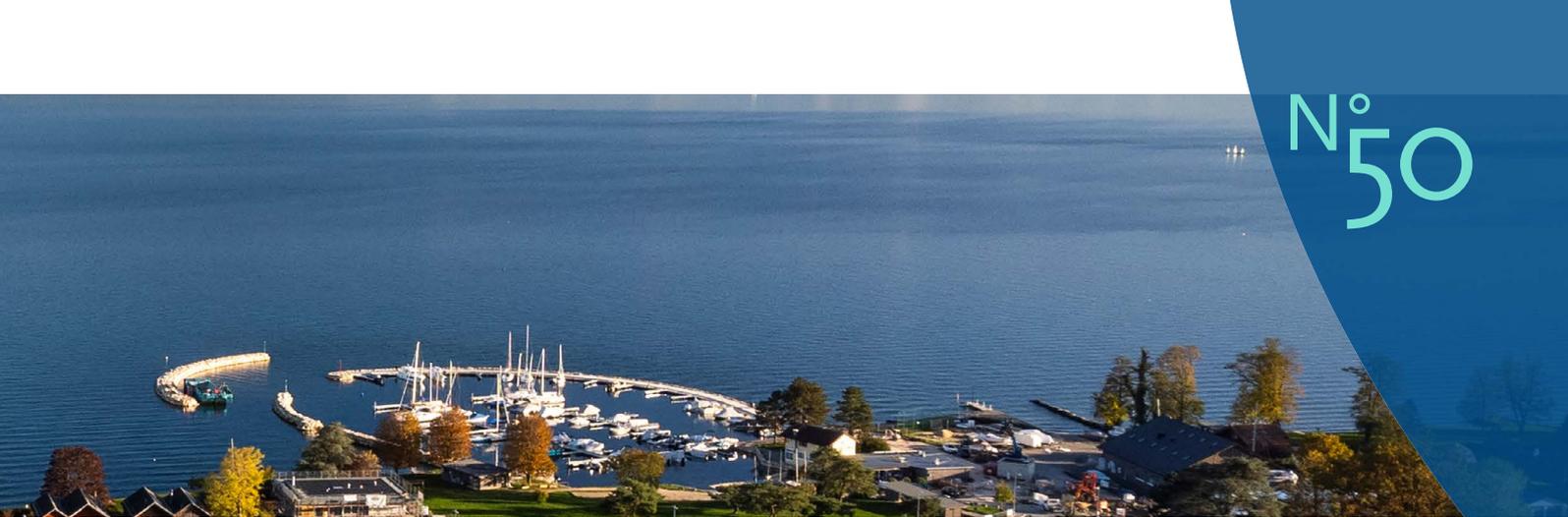
Entre 2017 et 2018, l'intérieur de l'établissement avait été rénové complètement mais l'extérieur était resté tel quel.

Aujourd'hui c'est chose faite, une superbe terrasse avec vue sur la rade de Genève a été créée tout en conservant les pins présents depuis de nombreuses années. La terrasse au nord est également refaite, laissant un large passage pour les promeneurs et les navigateurs pour éviter de passer au travers de la terrasse de la Buvette.

L'accès au restaurant a été repensé, les creux et les bosses bien connus des clients sont aplanis.

Et, cerise sur le gâteau, la descente depuis le giratoire de la route de Suisse en direction de la Buvette sera entièrement remodelée. Des îlots de verdure sont planifiés et seules des places pour handicapés





Denise Rudaz, Syndique, notamment en charge des bâtiments

et véhicules de livraisons sont prévues à côté du restaurant. La mobilité douce n'a pas été oubliée puisque plusieurs emplacements seront répartis le long de la Buvette pour les vélos. **Des arbres et des arbustes seront plantés pour amener de l'ombre sur ce chemin.**

Pour ne rien laisser au hasard, l'espace entre la Buvette de la plage et la Pêcherie, actuel-

lement en friche, sera entièrement engazonné avec un emplacement prévu pour six dériveurs.

Finalement, outre le trottoir actuel menant au restaurant, un escalier sera aménagé en face du passage piéton depuis le parking Bénuyer pour faciliter l'accès au lac. Il ne restera plus que la zone de loisirs à aménager.

L'ensemble de ces transformations fera du site de la Buvette de la plage un endroit idyllique pour se détendre dans un environnement de verdure où tout a été pensé selon des critères respectueux de la biodiversité.

Cinquante éditions du Tannayroli de 1991-2024

Un quart de siècle de comptes-rendus, de rédactions et d'information. Les thèmes récurrents et parfois encore d'actualité étaient: le port, la

fusion de communes, la péréquation et tant d'autres. Retrouvez-les sur: www.tannay.ch/journal-communal





UAPE



MUNICIPAL
Michaël Schlegel

Les UAPE de Terre Sainte élargissent leur offre d'accueil pendant les vacances scolaires

À partir de 2025, les unités d'accueil pour écoliers (UAPE) de Terre Sainte élargiront leurs services pour inclure six semaines d'accueil pendant les vacances scolaires. Cette initiative, adoptée par le Conseil intercommunal de l'Association pour l'Enfance et la Jeunesse de Terre Sainte (APEJ), répond directement aux besoins croissants des familles de la région.



Actuellement, les UAPE de Terre Sainte n'offrent qu'un accueil très limité pendant les vacances scolaires. Dès les vacances de Pâques 2025, elles seront ouvertes pendant six des quatorze semaines de vacances scolaires.

Avec cette extension de service, plus de 200 enfants pourront être accueillis, offrant ainsi une solution de garde plus robuste pour les familles de Terre Sainte. Le nouvel « Accueil Vacances »,

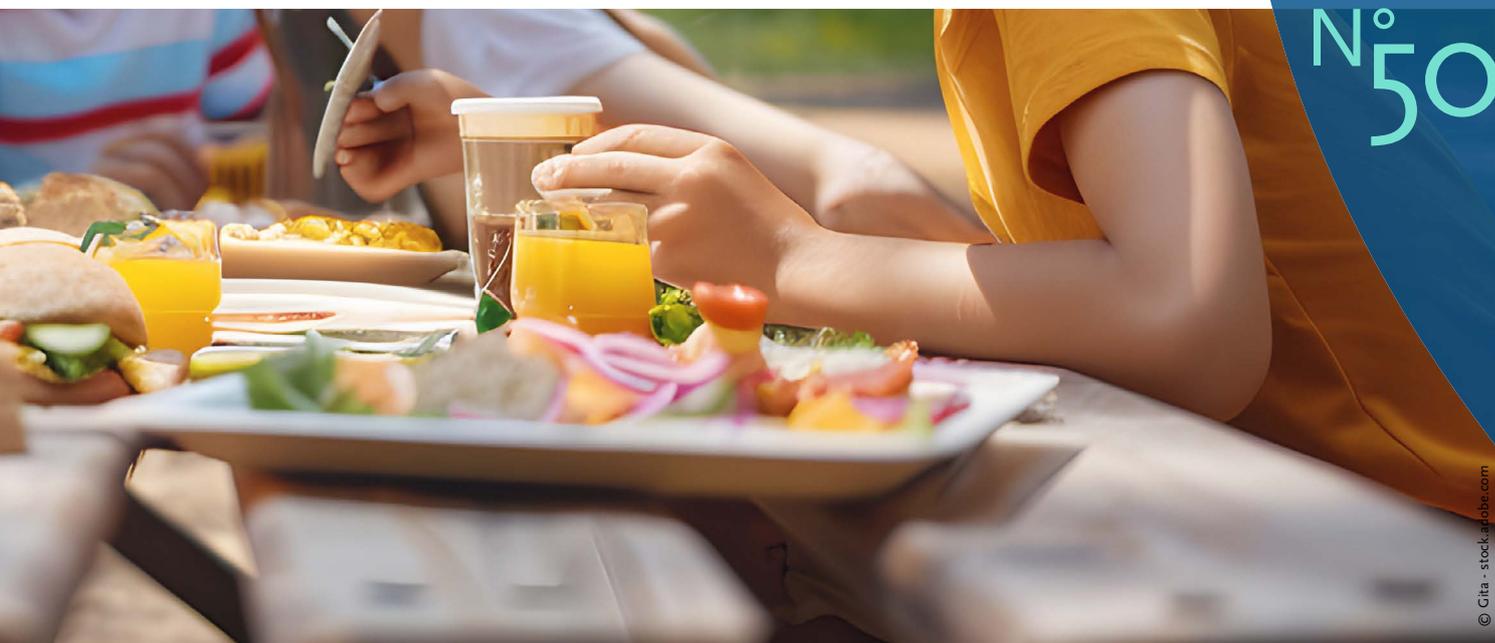
inspiré du fonctionnement habituel des UAPE, remplacera le Centre d'Animation de Vacances (CAV) existant. Cette initiative permettra de répondre aux exigences de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE), renforçant ainsi la conformité et l'accessibilité financière des services proposés.

Les semaines d'ouverture pendant les vacances seront réparties stratégiquement: une semaine lors des vacances de Pâques et d'automne, et quatre semaines durant les mois de juillet et août. Cette planification vise à offrir une couverture étendue tout au long de l'année, facilitant ainsi l'organisation des vacances pour les familles de la région.

Notons également que les collaborateurs de l'APEJ auront, grâce à cet accueil vacances, la possibilité de compléter leur taux d'activité. En effet, actuellement le taux d'emploi maxi-

mum en UAPE est de 81%, ce qui laisse une marge d'amélioration des revenus pour les collaborateurs ainsi qu'une motivation supplémentaire à l'engagement.

L'expansion des UAPE de Terre Sainte marque une avancée significative dans le paysage de l'accueil de jour de la région. En offrant une solution de garde plus étendue et mieux adaptée, elle contribue à renforcer le soutien aux familles et à améliorer le bien-être des enfants pendant les vacances scolaires.



Décoration de Pâques sur la Place du village

Comme chaque année, les enfants de l'UAPE ont fait une magnifique décoration de Pâques sur la fontaine du centre du village. Nous les remercions vivement !



Michael Schlegel, Municipal,
notamment en charge des écoles

Éclairage public



VICE-SYNDIQUE

Marie-Noëlle
Favarger Schmidt

L'éclairage public, un enjeu écologique et économique. Tannay s'y prépare.

La production de l'énergie électrique pour satisfaire les besoins en éclairage entraîne inévitablement une pollution de l'environnement. On estime qu'elle engendre chaque année quelques 1900 millions de tonnes métriques de CO₂ contribuant à l'effet de serre.



Réduire les coûts énergétiques, diminuer les émissions de gaz à effet de serre sont autant d'enjeux que les décideurs publics doivent désormais concilier: l'éclairage public intelligent est un des leviers qui leur permettra d'atteindre ces objectifs.

L'éclairage, en place à Tannay depuis plusieurs dizaines d'an-

nées, ne répond plus aujourd'hui aux normes actuelles en termes de consommation d'énergie et de protection de l'environnement et se doit d'être complètement revu.

Notre commune a donc décidé de relever elle aussi ce défi de l'éclairage public pour contribuer à la protection de l'environnement tout en préservant

la sécurité des citoyens, piétons, cyclistes, automobilistes et autres.

Cette révision de l'éclairage public permettra de maîtriser les dépenses d'énergie, notamment d'électricité, de protéger la biodiversité en limitant l'intensité de l'éclairage et la chaleur rayonnée pour les insectes et en limi-

tant l'éblouissement en atténuant les intensités pour la faune nocturne. Cette nouvelle installation permettra aussi de lutter contre la pollution lumineuse (par une extinction en milieu de nuit) et de préserver les ciels lors des nuits étoilées.

Sur demande de la Municipalité, une étude complète de l'ensemble de l'éclairage de notre commune vient d'être réalisée, s'inscrivant dans le contexte décrit ci-dessus et privilégiant l'usage de LED.

Sur le plan financier, l'installation d'un nouvel éclairage pourrait générer des économies allant jusqu'à 22'000 CHF par an.

Les coûts pour une telle installation s'élèveraient à environ 270'000 CHF, selon l'étude réalisée, montant qui pourrait

être amorti sur une douzaine d'années environ grâce aux économies générées.

Sur le plan écologique, les LED offrent une forte réduction de la lumière dissipée en dehors de la zone d'éclairage par effet de focalisation et de concentration du flux lumineux. Cette meilleure qualité de distribution de la lumière évite les fuites et le gaspillage du flux lumineux. Les luminaires conventionnels, de bon nombre de systèmes d'éclairage public, émettent un flux lumineux dans toutes les directions, éclairant des zones où la lumière n'est pas nécessaire.

Par ailleurs, les LED n'émettent pas dans l'infrarouge ni l'ultraviolet contrairement aux lampes conventionnelles.

Trouver le bon équilibre entre éclairage et obscurité :

- une entreprise délicate.

Réduire la consommation d'énergie tout en préservant l'environnement :

- une équation complexe pouvant être résolue par une nouvelle installation, telle que celle proposée dans l'étude qui nous a été soumise. La Municipalité va s'y atteler.

C'est dans cette perspective de travail constructif, même si de longue haleine encore, que je vous souhaite aux uns et aux autres un été lumineux, juste ce qu'il faut, et pleinement étoilé.

Marie-Noëlle Favarger Schmidt
Vice-syndique - notamment
en charge de l'éclairage public



Finances communales



MUNICIPAL
Claus Hässig

Retour à plus de sérénité

Les comptes communaux 2023 viennent d'être approuvés par le Conseil communal. Avec un total des charges de 15'662'970 CHF et de 15'763'310 CHF de recettes, ils font ressortir un excédent de 104'340 CHF.

C'est un bénéfice modeste. Mais après trois années d'incertitudes pour les finances publiques dans le contexte du COVID et d'un renchérissement général, ce résultat témoigne d'un retour à plus de sérénité et de stabilité pour nos finances communales.

Cette stabilisation est bien tombée, car avec la construction du port et l'acquisition de l'immeuble Floréal, la commune vient de réaliser ses plus importants projets d'investissement depuis de nombreuses années. Ce qui explique que ses emprunts, donc sa dette, se montent à 15'750'000 CHF en fin d'année, c'est-à-dire le même montant que ses comptes de fonctionnement de 2023. Mais 70% de cette dette représentent des investissements productifs dont les recettes vont rembourser les emprunts contractés sans impacter le budget de fonctionnement.

Ce dernier a diminué par rapport à l'année précédente de 3.26% concernant les charges et de 3.61% pour les recettes. Celles-ci sont tributaires à 85% du revenu fiscal qui lui est également en léger recul de 1.81%.

Le résultat de l'année comprend la constitution de réserves pour des travaux à entreprendre en 2024. La nouvelle marge d'autofinancement est de 878'456 CHF. La commune dispose ainsi d'une bonne capacité pour financer de nouveaux investissements sans recourir à des emprunts supplémentaires. L'objectif est de diminuer la dette communale en 2024.



Urbanisme



© Lucien Kolly

Le nouveau PACom adopté par le Conseil communal

Le 6 mai dernier, le Conseil communal a été convoqué à une séance extraordinaire pour traiter d'un seul point majeur: l'examen et l'approbation du nouveau Plan d'Affectation Communal (PACom).

Cette révision du vieux plan d'affectation datant de 2010 a nécessité plusieurs années de travaux, ponctués de nombreux aller-retour avec l'administration cantonale et trois mises à l'enquête publique, chacune ayant suscité des oppositions.

Rappelons que le PACom régit l'utilisation du sol et les normes des constructions dans la commune. Sa mise à jour est obligatoire pour se conformer à l'évolution du droit fédéral et cantonal en matière d'aménagement du territoire. Le nouveau PACom devait notamment intégrer de nouvelles règles de protection de l'environnement naturel et du patrimoine. Pour se conformer à la législation fédérale et cantonale, la commune devait aussi redéfinir ses zones à bâtir et les restreindre.

Le règlement pour les constructions a été révisé et simplifié. La commune a dû supprimer l'exigence d'une surface minimale de 1'000 m² pour les parcelles constructibles en zone villas, contraire aux principes de densification de la loi fédérale sur l'aménagement voté par le peuple. Pour favoriser la présence de verdure dans ces zones et pour limiter un bétonnage trop envahissant, la Municipalité a introduit une mesure

de compensation en créant un indice de verdure minimal obligatoire pour ces parcelles.

Le Conseil communal a accepté le nouveau PACom à la quasi-unanimité, avec un seul non. Il devra encore passer quelques étapes administratives cantonales et il devrait entrer en vigueur encore cette année et servir pour les prochains quinze ans.





© Lucien Kolly

Le Torry



MUNICIPAL
Fabrice Beaux

La renaturation du Torry touche à sa fin !

Nous avons le plaisir de vous informer que les travaux de renaturation du Torry seront bientôt terminés. Depuis le début du chantier, nous avons fait face à quelques imprévus, mais nous sommes ravis d'annoncer que nous restons dans les temps et dans le budget initialement prévu.

Les étapes majeures du projet ont été réalisées avec succès. La mise à l'air du Torry tout en haut du chantier a été une réussite, transformant cette zone en un espace naturel revitalisé. Le pont sans support en face du chantier naval a également été achevé, offrant un accès sécurisé et harmonieux avec l'environnement.

Le dernier grand ouvrage en cours est la magnifique passerelle reliant les deux côtés de la rivière. Actuellement, nous travaillons sur la création des deux assises avec des micro-pieux qui supporteront la passerelle. Cette étape devrait être finalisée à la fin du mois de juin. Nous prévoyons de poser la passerelle fin août, ce qui

constituera la dernière pièce maîtresse pour compléter l'une des plus belles balades du lac.

Nous sommes extrêmement heureux du résultat obtenu jusqu'à présent. Même si nous avons rencontré quelques défis en cours de route, le travail acharné et la collaboration efficace des équipes ont permis de maintenir le projet sur la bonne voie. La qualité des ouvrages et l'attention portée aux détails nous donnent l'assurance que la végétation, une fois bien implantée, camouflera en grande partie les murs et la STAP, intégrant parfaitement les infrastructures dans le paysage naturel. Nous tenons à remercier les habitants pour

leur patience et leur soutien tout au long de cette période de travaux. Votre compréhension a été essentielle pour le bon déroulement du projet. Nous sommes convaincus que la balade le long des berges du lac, sera une source de fierté et de plaisir pour tous une fois que les travaux seront terminés.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes et espérons vous retrouver nombreux lors de **l'inauguration officielle des rives du lac de Mies et de Tannay le 20 septembre 2024**. Ce sera l'occasion de célébrer ensemble la fin de ce projet ambitieux et le début d'une nouvelle ère pour notre environnement local.



Fabrice Beaux, Municipal, notamment en charge de la police des constructions



Le PrinTannay

ASSOCIATION

TANNÉCO

Dimanche 28 avril, s'est tenue la première fête du printemps à Tannay, le PrinTannay!

Malgré la pluie persistante, plus de 250 personnes sont venues découvrir toutes nos activités et nos stands d'information!

L'association TannEco remercie la Municipalité, l'Amicale, les producteurs locaux, ainsi que toutes

et tous les bénévoles qui ont soutenu cette belle fête, et vous donnerendez-vous le **25 mai 2025**

pour la seconde édition, avec une toute nouvelle programmation. www.tanneco.ch



LE SAVIEZ-VOUS?

Tondre son gazon en ami de la nature? C'est possible... et même facile! Quelques gestes simples suffisent:

- 1 Je tonds mon gazon à hauteur de 6cm minimum**
«Qui dit tiges plus longues, dit racines profondes;
Qui dit racines profondes, dit résistance à la sécheresse et moins d'arrosage, au passage.»¹
- 2 Je tonds dans le sens de l'intérieur vers l'extérieur**
En agrandissant le cercle ou carré de ma tonte vers l'extérieur, je permets à la faune nichée dans l'herbe de s'échapper et se réfugier dans les bords de la tonte.
- 3 Je laisse l'herbe tondue sur place ou dans un coin du jardin?**
L'herbe coupée est un très bon engrais pour mon sol, j'offre un bon repas et un super matériel de construction aux oiseaux, aux insectes, à la petite faune de chez moi, j'allège ma tâche : finie la corvée du ramassage, les trajets à la déchetterie .
- 4 J'offre des petits coins ou des bandes d'herbe à Dame Nature**
Elle les garnira gracieusement et spontanément d'une multitude de fleurs de notre région à condition que vous les tondiez une fois leur floraison terminée.

C.H-F

¹La région de Terre Sainte a la plus haute consommation d'eau privée en Suisse

²Les tondeuses avec l'option «mulching» broient une herbe qui ne nécessite aucun ramassage





L'Amicale en fête



Cinquantième anniversaire de l'Amicale «des Sapeurs-Pompiers» de Tannay

Un demi-siècle de Fête, d'Amitié et de Tradition

Chers Tannayrolis,

Cette année, notre Amicale fête ses 50 ans et c'est un grand honneur pour moi de l'accompagner pour ce jubilé.

D'abord appelée «Amicale des sapeurs-pompiers de Tannay», puis après la fusion des corps de Terre-Sainte «l'Amicale de Tannay», elle a apporté à notre village et à ses habitants des manifestations conviviales et joyeuses, sources de rencontres et d'échanges pour des générations de citoyens de Tannay et des communes environnantes.

Que ce soit la Fête du village, le Concert de jazz, l'arrivée du Père Noël ou la célébration de l'Indépendance vaudoise, ces événements ont forgé l'âme de notre village et sont des rendez-vous incontournables que chacun se réjouit d'inscrire à son calendrier !

Le grand défi de ces prochaines années est d'assurer la relève de nos forces vives afin que ces traditions se perpétuent pour les générations futures.

Notre Amicale recherche activement de nouveaux membres. N'hésitez donc pas à nous contacter à l'adresse info@amicaledetannay.ch, si vous souhaitez nous prêter main-forte lors des préparatifs ou durant les événements.

En me réjouissant de vous revoir bientôt lors de la Fête du village, les 5, 6 et 7 juillet prochains, il ne me reste plus qu'à souhaiter une longue vie encore à l'Amicale !

Yves Deferne, président

www.amicaledetannay.ch

C'est avec une grande émotion que nous célébrons cette année notre cinquantième anniversaire. Pour certains cela semble hier, mais en fait, c'était il y a cinquante ans, un jour de septembre 1973, où une poignée de sapeurs-pompiers du village se sont rassemblés avec une idée de redonner vie à notre communauté endormie. À l'époque, le village manquait cruellement d'animation. Les bals populaires en plein air, autrefois organisés par la Société de jeunesse et plus tard par le Club de football, avaient disparu depuis quelques années.

A l'initiative de deux natifs de l'endroit, William Mühlemann et Pierre-Henri Gilliéron,

est née l'idée de réunir une dizaine d'entre nous le 27 septembre 1973 pour discuter de la création d'une nouvelle société, ayant pour but de redonner un peu d'animation au village, notamment en reprenant l'organisation du bal et d'éventuelles manifestations supplémentaires. Et ainsi naquit l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avec son premier comité qui était composé de messieurs (de gauche à droite sur la photos) Roger Krüsi, Jean-Pierre Kaltenrieder, William Mühlemann, Pierre-Henri Gilliéron et Jean-Bernard Sacchetto. Et quel début nous avons eu! Le bal champêtre inaugural des 5 et 6 juillet 1974 restera à jamais dans nos cœurs.





Le samedi avec l'orchestre «Candol'son» pour nous faire danser, une buvette qui ne désemplissait pas et le dimanche, un thé dansant sous les platanes, c'était un weekend de fête dans toute sa splendeur! Ce premier succès dynamisa les membres de l'Amicale, qui ont entrepris d'audacieux investissements. Des tables et bancs en bois ont été achetés et grâce aux compétences de Jean-Bernard Sacchetto, nous avons vu apparaître un tire-pipe, un plancher de bal modulable en métal, une broche, un podium pour l'orchestre, et même une remorque bâchée pesant onze tonnes pour tout transporter.

Chapeau bas, car aujourd'hui, il s'agit toujours du même matériel. Mais notre Amicale n'est pas seulement connue pour sa Fête du village. Nous avons ajouté au fil des années plusieurs autres manifestations à notre liste comme la commémoration de l'Indépendance Vaudoise, une soirée de jazz estivale dans le parc du Château, l'arrivée annuelle du Père Noël et la célébration de la Fête Nationale du 1^{er} août, en alternance avec nos communes voisines.

En 2000, avec la fusion des corps de sapeurs-pompiers de la Terre Sainte et le vieillissement de certains membres, nous avons dû repenser notre

organisation. C'est ainsi que nous sommes devenus simplement "l'Amicale de Tannay" et avons ouvert nos portes à des villageois désireux de perdre l'esprit de joie et d'amitié qui caractérise l'Amicale et qui en fait un acteur essentiel de la vie communautaire. Alors, avis aux amateurs qui désiraient rejoindre l'Amicale. En ce cinquantième anniversaire, levons nos verres à tous ceux qui ont contribué à rendre notre Amicale aussi spéciale. Et à ceux qui continueront à la rendre spéciale pour les cinquante prochaines années! Santé et longue vie à l'Amicale de Tannay!

William Mühlemann et Jean-Bernard Sacchetto

Concert Jazz - samedi 27 juillet 2024

Cette année, la traditionnelle soirée jazz organisée par l'Amicale se déroulera le samedi **27 juillet** prochain sur l'Esplanade du Château. Elle sera animée par une formation de sept musiciens chevronnés de la région fribourgeoise nommée **Mobile Dixieland Band**, qui exécutera un programme varié basé sur le style New Orléans. Tout au long de la soirée, vous aurez la possibilité de vous restaurer dans ce cadre idyllique dès 19h. En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la salle communale.

Entrée libre

Jacques Kaltenrieder



Les « Variations »



ASSOCIATION

Serge Schmidt,
président
des Variations
Musicales de
Tannay



Quinze ans d'une belle aventure avec les Variations Musicales de Tannay

C'était au départ un défi, il y a quinze ans, que de créer cette manifestation estivale dans le beau parc du château de Tannay! Mais nous pensions qu'il y avait place, non loin de Genève, quoiqu'en terre vaudoise, pour un événement dédié à la musique classique. Avec une dizaine de bénévoles motivés, nous voulions offrir, très vite, à notre public, dans une ambiance conviviale et décontractée, quelques-unes et quelques-uns des meilleurs interprètes de notre temps.

Bien sûr, il a fallu pour cela se faire connaître et convaincre qu'il était possible de mettre sur pied, dans une petite commune comme la nôtre, un festival classique qui perdure. Nous avons pour cela la chance de pouvoir le faire dans un lieu remarquable. La tâche, toutefois, n'était pas des plus simples et plutôt chronophage, mais nos mécènes et sponsors publics et privés nous ont suivis. Au premier

rang desquels il faut mentionner, bien sûr, le soutien sans faille, de notre commune, la propriétaire des lieux, mais aussi des communes de Terre Sainte. Aujourd'hui la liste est longue de toutes celles et ceux qui se sont produits à Tannay, Renaud Capuçon, parmi les premiers, et son frère Gautier, Martha Argerich, Maria-Joao Pires, Alexandre Tharaud, Nicolas Angelich, Khatia Buniatishvili et tant d'autres ! Le festival a

ainsi pris d'année en année la renommée qui en fait aujourd'hui une manifestation qui compte dans l'univers classique. Le temps passant, il nous a semblé, toutefois, que le moment était venu de donner une nouvelle impulsion à notre manifestation. C'est ainsi que j'ai souhaité me retirer et confier dès septembre prochain la présidence à Claus Hässig qui a rejoint notre comité en 2020, comme res-





pensable de nos finances, succédant ainsi à Walter Hauser. Municipal et ancien Secrétaire général du Grand Théâtre, nous aurons avec lui quelqu'un qui apportera sa grande expérience dans la gestion d'une telle manifestation.

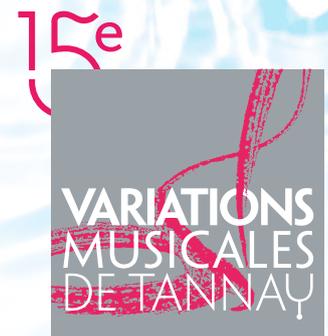
Depuis les débuts de notre festival, notre vice-présidente, Françoise de Courten nous a accompagnés avec succès dans la délicate tâche de proposer une belle programmation susceptible de plaire à un public très diversifié. Françoise souhaitant elle aussi se retirer, nous avons fait appel à Tedi Papavrami, remarquable violoniste et professeur à la Haute école de Musique de Genève.

Cette **quinzième édition 2024** sera donc une édition festive pour laquelle nous avons réuni du **15 au 25 août** quelques-unes et quelques-uns de ces grands artistes qui ont fait jusqu'ici le succès du festival. Avec en prime la grande Hélène Grimaud, pianiste charismatique et l'Orchestre de chambre de Bâle.

Pour faire d'une telle manifestation une réussite, il a fallu bien sûr que mécènes et sponsors nous soutiennent. Nous les remercions donc vivement avec l'espoir qu'ils seront là encore dans les années qui viennent afin d'assurer la pérennité d'une manifestation qui a maintenant trouvé sa

belle place dans la ronde des festivals classiques de l'été. A cela s'ajoute notre gratitude à notre public, nombreux et chaleureux, qui nous l'espérons nous restera fidèle, comme il l'a fait jusqu'ici.

Serge Schmidt



www.musicales-tannay.ch



Avis officiels

Décès

Adlung Rudolf	25.12.2022
Lüchinger Werner	14.09.2023
Burgauer René	28.09.2023
Bichet Guillaume	30.01.2024
Bourné Pascal	24.04.2024
Andrade Antonio	11.05.2024

Naissances

Kolly Louis	15.05.2023
Leturgie Oscar	26.08.2023
De Smit Olivia	11.09.2023
Beil Emma	22.09.2023
Dubois Eléa	09.11.2023
Schmitz Max	18.11.2023
Lebedeva Victoria	18.01.2024
Cavin Céleste	06.02.2024
Sahoo Léonie Maya	28.02.2024
Francescut Yanis	21.03.2024

Mariages

Le Fournier Cassandra et Sébastien	22.07.2023
Taylor Sevara et Duncan	25.10.2023
Mowafaghian Margaux et Ali	07.11.2023
Widmer Bianca et Jonathan	14.02.2024
Aebi Nicole et Levrat Thierry	22.03.2024
Mootoo Isabelle et Jean Marc	25.04.2024

Annonces

Réservez dans vos agenda

7 novembre 2024

Projection-débat du film
«Un monde sous-vide»
Prix Ushuaia TV
et Prix Jouvence du Festival.

17 novembre 2024

Marché de Noël à la salle communale.



Editeur

Commune de Tannay
Responsable
Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Rédaction

Claus Hässig
Denise Rudaz
Marie-Noëlle Favarger Schmidt
Fabrice Beaux
Michaël Schlegel

Conception & mise en page

Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression

Imprimerie de Versoix

N° 50

Imprimé sur papier FSC
Olin Regular extra blanc mat

